

Compte rendu de la séance du 01 avril 2021

COMPTE DE GESTION 2020 - ATELIERS RELAIS (DE 2021 005)

DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - ATELIERS RELAIS (DE 2021 006)

libellé	investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		14 482.00		5 100.85		19 582.85
Opérations exercice	277 661.92	277 661.92	277 661.92	277 661.92	555 323.84	555 323.84
Total	277 661.92	292 143.92	277 661.92	282 762.77	555 323.84	574 906.69
Résultat de clôture		14 482.00		5 100.85		19 582.85
Restes à réaliser						
Total cumulé		14 482.00		5 100.85		19 582.85
Résultat définitif		14 482.00		5 100.85		19 582.

Le Conseil Municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

ATELIERS RELAIS - AFFECTATION DU RESULTAT ANTERIEUR 2020 (DE 2021 007)

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de clôture de 5 100,85 €
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent d'investissement de 14 482,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Considérant la dissolution du budget « Ateliers relais » au 31/12/2020,

PRECISE que les résultats ci-dessus constatés seront repris au budget principal 2021 de la commune ;

CHARGE M. le Maire d'effectuer toutes les opérations comptables dans ce sens sur le budget principal de l'exercice 2021.

COMPTE DE GESTION 2020 - TRANSPORT SCOLAIRE (DE 2021 008)

DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - TRANSPORT SCOLAIRE (DE 2021 009)

libellé	investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		28 117.84		2 103.47		30 221.31
Opérations exercice			12 907.83	26 496.26	12 907.83	26 496.26
Total		28 117.84	12 907.83	28 599.73	12 907.83	56 717.57
Résultat de clôture		28 117.84		15 691.90		43 809.74
Restes à réaliser						
Total cumulé		28 117.84		15 691.90		43 809.74
Résultat définitif		28 117.84		15 691.90		43 809.74

Le Conseil Municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 (DE 2021 010)

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020,

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de clôture de 15 691,90 €
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent d'investissement de clôture de 28 117,84 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	15 691,90 €
AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT BUDGET 2021 (1068)	0,00 €
REPORT FONCTIONNEMENT SUR BUDGET 2021 (002)	15 691,90 €

CHARGE M. le Maire d'effectuer toutes les opérations comptables dans ce sens sur l'exercice 2021. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

COMPTE DE GESTION 2020 - ENERGIES RENOUVELABLES (DE 2021 011)

DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - ENERGIES RENOUVELABLES (DE 2021_012)

libellé	investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	4 067.94			20 520.99	4 067.94	20 520.99
Opérations exercice	15 337.80	14 856.94	32 532.14	39 405.03	47 869.94	54 261.97
Total	19 405.74	14 856.94	32 532.14	59 926.02	51 397.88	74 782.96
Résultat de clôture	4 548.80			27 393.88		22 845.08
Restes à réaliser						
Total cumulé	4 548.80			27 393.88		22 845.08
Résultat définitif	4 548.80			27 393.88		22 845.08

Le Conseil Municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES - AFFECTATION RESULTAT 2020 (DE 2021_013)

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020,

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de clôture de 27 393,88 €
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un déficit d'investissement de clôture de 4 548,80 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	27 393,88 €
AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT BUDGET 2021(1068)	4 548.80
REPORT FONCTIONNEMENT SUR BUDGET 2021 (002)	22 845,08 €

CHARGE M. le Maire d'effectuer toutes les opérations comptables dans ce sens sur l'exercice 2021.

COMPTE DE GESTION 2020 - EAU ET ASSAINISSEMENT (DE 2021_014)

DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT (DE 2021_015)

libellé	investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		54 731.71	9 765.24		9 765.24	54 731.71
Opérations exercice	134 871.61	130 594.72	160 672.67	155 548.23	295 544.28	286 142.95
Total	134 871.61	185 326.43	170 437.91	155 548.23	305 309.52	340 874.66
Résultat de clôture		50 454.82	14 889.68			35 565.14
Restes à réaliser	50 104.00	52 691.31			50 104.00	52 691.31
Total cumulé	50 104.00	103 146.13	14 889.68		50 104.00	88 256.45
Résultat définitif		53 042.13	14 889.68			38 152.45

Le Conseil Municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

EAU ET ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 (DE 2021 016)

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020,

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de clôture de 14 889,68 €
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent d'investissement de clôture de 50 454,82 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	- 14 889,68 €
AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT BUDGET 2021 (1068)	0,00 €
REPORT FONCTIONNEMENT SUR BUDGET 2021 (002)	- 14 889,68 €

CHARGE M. le Maire d'effectuer toutes les opérations comptables dans ce sens sur l'exercice 2021.

COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET PRINCIPAL (DE 2021 017)

DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL (DE 2021 018)

libellé	investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	14 896.81			252 143.21	14 896.81	252 143.21
Opérations exercice	301 830.10	29 934.90	635 054.98	673 033.53	936 885.08	702 968.43
Total	316 726.91	29 934.90	635 054.98	925 176.74	951 781.89	955 111.64
Résultat de clôture	286 792.01			290 121.76		3 329.75
Restes à réaliser	250 459.68	276 744.10			250 459.68	276 744.10
Total cumulé	537 251.69	29 934.90		290 121.76	250 459.68	280 073.85
Résultat définitif	260 507.59			290 121.76		29 614.17

Le Conseil Municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 (DE 2021 019)

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2020 :

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de clôture de 290 121,76 €
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un déficit d'investissement de clôture de 286 792,01 €

Après avoir rappelé la dissolution du budget des «ateliers relais» de l'exercice 2020, les résultats du compte administratif correspondant et leur reprise au budget principal 2021 :

- un excédent de fonctionnement de clôture de 5 100,85 €,
- un excédent d'investissement de clôture de 14 482,00 €,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	295 222,61 €
AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT BUDGET 2021 (1068)	272 310,01 €
REPORT FONCTIONNEMENT SUR BUDGET 2021 (002)	22 912,60 €

CHARGE M. le Maire d'effectuer toutes les opérations comptables dans ce sens sur l'exercice 2021.

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS (DE 2021 020)

Le conseil municipal,

Vu l'article L1411-5 du CGCT,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal,

Considérant que cette CDSP doit faire l'objet d'une élection au scrutin de liste et représentation proportionnelle au plus fort reste,

Une seule liste s'étant présentée et a été élue à l'unanimité, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste, et M. le Maire en donne lecture (art. L2121-21 du CGCT) :

- M. TAILLEU Michel, délégué titulaire
- M. SUZEAU Jean-Claude, délégué titulaire
- Mme RIVIERE Claudie, déléguée titulaire
- Mme METAILLER Christiane, délégué suppléant
- Mme COLLET Viviane, déléguée suppléante
- Mme JOURDAN Michel, déléguée suppléante.

M. le Maire, président de droit de la C.D.S.P. , désigne son représentant : Madame METAILLER Christiane – 2^{ème} adjoint.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (DE 2021 021)

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le Conseil Municipal, **NOMME** les personnes figurant dans le tableau ci-annexé.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Séance du Conseil Municipal : 1^{er} avril 2021 – 18 h 00

Nom et prénom <i>commissaires titulaires</i>	Date de naissance	Domicile
QUENIN Teddy	08/12/1993	Revest du Bion
ROLLOT Claude	23/08/1950	Revest du Bion
JOASSAN Annie	08/08/1971	Revest du Bion
SEIGNON Pierre	17/09/1968	Revest du Bion
CAÏLA Marcel	03/01/1948	Revest du Bion
JOUBERT Odile	08/12/1968	Revest du Bion
RASPAIL Jean-Claude	02/11/1951	Revest du Bion
MUS Mireille	07/09/1948	Revest du Bion
CONIL Arlette	16/08/1945	Revest du Bion
RAOUX Séverine	16/01/1976	Revest du Bion
BOREL Bernard	20/08/1961	Revest du Bion
MONNIER Serge	15/04/1955	Revest du Bion
Nom et prénom <i>commissaires suppléants</i>	Date de naissance	Domicile
LAPORTE Gérard	11/03/1951	Revest du Bion
PONTET Pierre	30/05//1961	Revest du Bion
JULIEN Corine	28/05/1967	Revest du Bion

DUTSAC Martine	14/03/1952	Revest du Bion
BRESSY Nadine	11/09/1955	Revest du Bion
BONICI Jérôme	28/06/1976	Revest du Bion
JOURAS Mickaël	27/07/1981	Revest du Bion
LAUTHIER René	27/03/1958	Revest du Bion
COLLET Viviane	19/07/1946	Revest du Bion
SOUMAILLE Marie-Hélène	21/10/1948	Revest du Bion
THELCIDE Priscilla	04/11/1985	Revest du Bion
MARTEL Jean	31/08/1958	Revest du Bion

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (DE 2021 022)

le conseil municipal :

- décide le recrutement au grade d'adjoint technique contractuel pour assurer les fonctions suivantes : aide en fonction des besoins des services d'entretien de la voirie, bâtiment, espaces verts, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois allant du 15/4/2021 au 14/04/2022 inclus.

Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique à temps non complet à hauteur de 28 h 00 hebdomadaires.

TRAVAUX DE RESTAURATION DU LAVOIR ET DE LA FONTAINE ET AMENAGEMENT PLACE DE LA FONTAINE - CONTRAT DE PRÊT RELAIS AUPRES DU CREDIT AGRICOLE : 122000,00 € (DE 2021 023)

Montant du crédit relais en capital	122 000,00 € (subventions et part TVA)
Durée	24 mois
Paiement des intérêts	Trimestriel
Taux fixe	0,50 %
Frais de dossier	150,00 €
Remboursement du capital	Au terme du contrat, ou à tout moment par anticipation et sans pénalité, dès l'encaissement des subvention et de la TVA
Pas de part sociale	